

EXTRAIT N° 105/2021
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 19 Votants : 27 Procurations : 08

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt et un, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie - salle du Conseil - conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 07 Décembre 2021.

PRÉSENTS : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, BAKER, BERNES, BONNAFÉ, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLMÉ, GUZOU, JOUSSEAUME, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTÉGUT, PICARD, PILON, PREVOST, VIGNEAU.

PROCURATIONS

M. BEUILLÉ	à	Mme LLOUBERES
M. VIGNERES	à	M. BERNES
Mme MONTAGUD	à	Mme BAKER
M. LABORIE	à	Mme CAMBOULIVES
M. SAFON	à	M. LAURENS
Mme BELABBAS	à	M. JOUSSEAUME
M. BERNARDINI	à	Mme DEJUNIAT-BERNARDINI
M. AUGOT	à	Mme ARNAL

ABSENTS : M. LAJAT, Mme CAIRE.

SECRETARE : Mme BONNAFÉ a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Règlement de réservation des salles communales

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération n°01/2017 en date du 24 janvier 2017 relative à l'approbation du règlement intérieur des salles communales.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de modifier ce règlement.

Vu l'avis de la commission Vie Associative en date du 08 décembre 2021.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 27

Voix Contre : 0

Abstention : 0

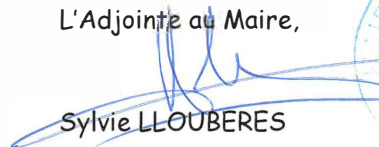
- D'approuver le règlement de réservation des salles communales tel qu'annexé à la présente délibération
- De dire que cette délibération abroge la délibération N°01/2017 en date du 24 janvier 2017.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 15 décembre 2021

P/o Le Maire empêché,
L'Adjointe au Maire,


Sylvie LLOUBERES

